

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

ÉPREUVE ANTICIPÉE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ORIENTATIONS DE CORRECTION

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque type d'exercice figurent au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* n° 5 du 3 février 2011, NS 2010-267.

Du fait de leur importance, elles sont reprises ci-dessous en italique à l'intérieur de plusieurs encadrés.

Objectif de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat de la série S a pour objectif d'évaluer :

- *l'aptitude du candidat à mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;*

- *la maîtrise des capacités acquises tout au long de la scolarité secondaire :*

- *à exploiter, hiérarchiser et mettre en relation des informations,*

- *à analyser et interpréter de manière critique des documents de sources et de nature diverses,*

- *à comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.*

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale.

À titre indicatif, la première partie compte pour 10 points ; dans la deuxième partie, chaque exercice compte pour 5 points.

1.2. Les orientations de correction spécifique à chaque sujet sont rédigées en caractère droit.

1.3. Le programme d'histoire-géographie à partir duquel les sujets ont été réalisés figure :

- au *Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial* n° 9 du 30 septembre 2010, arrêté du 21 juillet 2010 ;

- au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* n° 46 du 13 décembre 2012, arrêté du 5 novembre 2012 (« Aménagements apportés au programme d'enseignement commun d'histoire-géographie » du 21 juillet 2010).

Les orientations ci-dessous ne reprennent pas pour chaque sujet l'intitulé du « Thème », de la « Question » et de la « Mise en œuvre » auxquels ce sujet se réfère. Mais il va de soi que l'utilisation de ces orientations de correction et l'appréciation des copies suppose la bonne connaissance du cadre programmatique, des limites de contenu précises qu'il définit et du temps dont ont disposé les professeurs et les classes pour travailler sur chaque thème.

1.4. Avant d'aborder les orientations de correction de chaque sujet, nous vous proposons des éléments d'appréciation globale des copies :

- les qualités spécifiques dont font preuve les candidats : par exemple la fluidité de l'expression écrite, la capacité d'analyse critique particulière ou les connaissances

approfondies dont ils font preuve sur tel ou tel exercice, le soin qu'ils ont eu de traiter avec autant de sérieux chacun des trois exercices de leur devoir, etc. ;
- la maîtrise des capacités et méthodes précisées dans le préambule du programme.
Les correcteurs sont invités, au-delà de la répartition indicative des points, à noter chaque copie dans sa globalité.

2. PREMIÈRE PARTIE : COMPOSITION

Le candidat traite un sujet parmi deux qui sont proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il maîtrise les connaissances du programme. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

2.1. PREMIER SUJET : LES ÉCONOMIES-MONDE SUCCESSIVES (BRITANNIQUE, AMERICAINE, MULTIPOLAIRE).

La composition doit être organisée par une réflexion dont on mesure la cohérence. Il y a toujours plusieurs manières de traiter un sujet : le correcteur est ouvert aux différentes démarches.

L'intitulé renvoie à l'une des mises en œuvre de la question « Croissance et mondialisation » qui appartient au thème 1 du programme (« Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIX^{ème} siècle »). 2 à 3 heures de cours auront pu être consacrées à la mise en œuvre de cette question.

Éléments attendus :

- Définir ce qu'est une économie-monde.
- Périodiser les différentes économies-monde.
- Caractériser ces différentes économies-monde en précisant quelques facteurs, espaces et lieux de la puissance :
 - o GB
 - o Etats-Unis
 - o Une aire multipolaire plus complexe
- Faire apparaître les limites de chaque économie-monde.
- Conclure sur l'évolution des économies-monde et sur la complexité du monde actuel.

2.2. DEUXIÈME SUJET : LES RÉGIMES TOTALITAIRES DANS L'ENTRE-DEUX GUERRES (JUSQU'EN 1945).

La composition doit être organisée par une réflexion dont on mesure la cohérence. Il y a toujours plusieurs manières de traiter un sujet : le correcteur est ouvert aux différentes démarches.

Le sujet porte sur la question 1 (« Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi) ») du thème 3 du programme (« Le siècle des totalitarismes »). 5 à 6 heures auront pu être consacrées à la mise en œuvre de cette question.

Éléments attendus :

- Contexte de l'après-guerre et facteurs de mise en place.
- Le candidat devra mettre en évidence les caractères communs et les spécificités de chaque régime :
 - o Idéologie (expansionnisme, anticomunisme, antisémitisme, racisme...).
 - o Organisation politique de ces Etats. (parti unique, un chef charismatique...).
 - o Mise en place d'une économie dirigée.
 - o Contrôle des sociétés par la terreur et la séduction avec un niveau de contrôle plus ou moins abouti.
- A partir de ces différentes approches, le candidat définira ce qu'est un régime totalitaire.

3. DEUXIÈME PARTIE : EXERCICE D'ANALYSE DE DOCUMENTS OU DE PRODUCTION GRAPHIQUE

L'étude critique de document(s) ou production graphique (réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire)

En histoire, étude critique d'un ou de deux document(s).

Cette analyse doit permettre au candidat de faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu, l'apport et la portée du ou des document(s) proposé(s). L'exercice demande au candidat de mettre en œuvre les démarches propres à l'analyse de document en histoire.

Lorsqu'un document est proposé, il s'agit de :

- *dégager le sens général du document en relation avec la question historique à laquelle il se rapporte ;*
- *montrer l'intérêt et les limites éventuelles du document pour la compréhension de cette question historique.*

Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il dégage le sens général de chacun des documents en relation avec la question historique à laquelle il se rapporte puis qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

En géographie deux types d'exercices peuvent être proposés.

- *soit l'étude critique d'un ou de deux document(s).*

Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s) et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus géographiques évoqués.

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document(s) en géographie :

- *en dégageant le sens général du ou des document(s) en relation avec l'objet géographique auquel il(s) se rapporte(nt),*
- *en faisant apparaître les enjeux spatiaux qu'il(s) exprime(nt) et la manière dont il(s) en rend(ent) compte,*
- *en montrant l'intérêt et les limites éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question géographique et en prenant la distance critique nécessaire,*
- *en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la confrontation des documents ;*
- *soit la réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire en réponse à un sujet.*

Pour la réalisation d'un croquis, un fond de carte est fourni au candidat.

3.1. EXERCICE A : ANALYSE D'UN DOCUMENT EN HISTOIRE

Consigne : après avoir présenté l'auteur et le contexte du document, identifiez et caractérisez les combats de la Résistance.

Document : Déclaration aux mouvements de résistance, rédigée par Charles de Gaulle en avril 1942 et publiée dans la presse clandestine le 23 juin 1942.

Le candidat doit répondre à la consigne de façon organisée. Toute approche peut être acceptée dans la mesure où elle est cohérente et fondée sur une étude du document articulée à des connaissances.

La réponse peut être organisée en quatre temps :

- Présenter : Charles de Gaulle, l'homme du 18 juin, incarne la Résistance et s'adresse aux mouvements de la résistance intérieure afin de les rallier aux luttes de la France Libre. Le contexte de l'année 1942.
- Identifier et caractériser les combats de la Résistance, en soulignant qu'ils s'inscrivent dans un présent et dans un projet d'avenir :
 - o Lutter contre l'occupant, lutter contre le fascisme en assurant la libération du territoire, en restaurant l'intégrité du territoire ; garantir la sécurité des Français contre toute oppression/agression de l'Allemagne ;
 - o Lutter contre le régime de Vichy (usurpateur issu d'une « criminelle capitulation ») en restaurant la République, la démocratie politique : restauration de la souveraineté de la nation, rétablissement des libertés, promesse d'une élection pour désigner une assemblée qui décidera du sort du pays (en tournant ainsi les pages de Vichy et de la III^{ème} République), vote des femmes ;
 - o Lutter contre le régime de Vichy en promouvant une démocratie sociale : mise en place d'une « sécurité sociale » afin de protéger les Français des aléas de la vie

On valorisera le candidat capable de rappeler la diversité des mouvements de résistance, à l'origine de ce texte de compromis.

3.2. EXERCICE B : ANALYSE DE DOCUMENTS EN GÉOGRAPHIE

Consigne : Réalisez un schéma d'organisation spatiale de Roissy, plate-forme multimodale et hub mondial.

Le sujet renvoie au thème 2 du programme, « *Aménager et développer le territoire français* », et il s'agit de la question 4 portant sur « *Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation* ».

Rappelons que le candidat a pu aborder, en classe, outre l'emprise locale et l'ouverture mondiale, l'échelle francilienne. Seules les deux premières approches sont attendues.

On attend du candidat une légende organisée et hiérarchisée.

Liste non exhaustive des éléments pouvant apparaître sur le schéma :

- Les terminaux (réalisés, en construction)
- Les pistes
- Les zones de fret
- Autoroutes (connexion aux territoires français et européens)
- Lignes à grande vitesse (connexion aux territoires français et européens)
- Gares (TGV et RER)
- Ligne RER assurant la liaison avec la région et Paris.